

Le 14 septembre 2022



Objet : Demande d'accès du 1^{er} septembre 2022
N/D : 226274DAJ

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande du 1^{er} septembre dernier, laquelle visait à obtenir les données permettant de connaître le nombre de femmes et hommes exerçant l'emploi de technicien en orthèse-prothèse de 2001 à 2010, et ce, en lien avec le préavis de décision 19772x rendu le 29 juillet 2022 visant votre plainte.

Vous trouverez ci-joint un tableau répondant à votre demande.

Nous devons vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Nous joignons une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La substitut de la responsable de l'accès aux documents et
de la protection des renseignements personnels,


Élisabeth Paradis, Avocate
Élisabeth.Paradis@cnesst.gouv.qc.ca
Tél. : 418 643-4933, poste 
Télec. : 418 528-7245

ÉP/jr

P. j.

AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

QUÉBEC

Commission d'accès à l'information
Bureau 2.36
525, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741
Télec : (418) 529-3102

MONTRÉAL

Commission d'accès à l'information
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196
Télec : (514) 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

CE 293 – Technicien orthèse-prothèse
Effectifs 1990-2010

Catégorie 293 Technicien en orthèse- prothèse	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Corps d'emploi 2362	Homme : 15 Femme :13 Total : 28 46, 43 % occupation féminine	Homme : 24 Femme : 15 Total : 39 38, 46% occupation féminine	Homme : 22 Femme : 18 Total : 40 45% occupation féminine	Homme : Femme : 18 Total : 39 46,15% occupation féminine	Homme : 25 Femme :17 Total : 42 40, 48% occupation féminine	Homme :24 Femme :17 Total : 41 41, 46% occupation féminine	Homme :26 Femme :22 Total : 48 45, 83% occupation féminine	Homme : 28 Femme : 26 Total : 54 48, 15% occupation féminine	Homme :30 Femme : 33 Total : 63 52,38% occupation féminine	Homme : 31 Femme : 39 Total : 70 55, 71% occupation féminine	Homme :31 Femme : 36 Total : 67 53,73% occupation féminine	Homme : 30 Femme : 43 Total : 73 58, 90% occupation féminine
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010			
	Homme : 29 Femme : 48 Total : 77 62, 34% occupation féminine	Homme :29 Femme :53 Total :82 64, 63% occupation féminine	Homme :31 Femme :55 Total : 86 63,95% occupation féminine	Homme :48 Femme :75 Total : 123 60,98% occupation féminine	Homme :37 Femme :86 Total : 123 69,92% occupation féminine	Homme :38 Femme :92 Total : 130 70,77% occupation féminine	Homme : 51 Femme :102 Total : 153 66,67% occupation féminine	Homme :53 Femme :113 Total : 166 68,07% occupation féminine	Homme : 54 Femme :123 Total : 177 69,49% occupation féminine			